

L'Agglo expérimente la gratuité du bus le samedi

Les bus seront gratuits le samedi à Cholet et dans l'agglo en décembre et janvier. C'est l'une des décisions annoncées par l'Agglomération du Choletais, lundi.

Les bus seront gratuits le samedi en décembre et en janvier, a confirmé le président de l'AdC, Gilles Bourdouleix, lundi 16 novembre. « J'avais indiqué que je prendrais des mesures d'accompagnement dans l'hypothèse d'un déconfinement en décembre. La gratuité des bus le samedi sera mise en place à titre expérimental pour les fêtes de fin d'année et les soldes. » La mesure qui devait s'appliquer à Cholet sera étendue à toute l'Agglo. Elle vise à soutenir le commerce local mais, prévient, le président, « ça n'engage pas l'avenir ». Un bilan sera tiré pour savoir s'il faut pérenniser ou non ce cadeau fait aux usagers. Le coût d'une telle mesure « est très complexe à estimer », a ajouté Gilles Bourdouleix. C'est Transports publics du Choletais qui financera l'opération sur son budget propre, le manque à gagner sera compensé par les dotations de l'AdC. Pour rappel, Gilles Bourdouleix avait évoqué une telle mesure lors de la campagne des élections municipales. Les élus ont pris connaissance du rapport interne de situation en matière d'égalité femmes-hommes. Sur les 864 agents titulaires et non



Les usagers pourront monter gratuitement dans les bus les samedis de décembre et janvier.

PHOTO : ARCHIVES CO - ÉTIENNE LIZAMBARD

titulaires de l'Agglomération du Choletais (AdC), 486 sont des hommes (56 %) et 378 des femmes (44 %). Ces dernières sont toutefois plus nombreuses (64 contre 53) dans la catégorie A, celle des cadres, et moins représentées dans la catégorie C (186 contre 329 hommes). En conséquence, la moyenne des salaires est légèrement plus élevée chez les femmes (1 912 €) que chez les hommes (1 853 €).

Anne Hardy, élue d'opposition à Cholet, a toutefois sévèrement rap-

pelé à l'ordre l'AdC. Sur la forme et sur le fond. Selon elle, le rapport ne répond pas à la loi qui dispose que ce genre de document doit faire état de la situation « à l'échelle du territoire » et ne pas se cantonner aux questions de ressources humaines. Sur le fond, elle déplore que « 56 % des non-titulaires sont des femmes ». Même chose pour le temps partiel majoritairement féminin. Faux débat, lui a rétorqué Gilles Bourdouleix : « Les temps partiels répondent à des demandes des agents, des femmes en

majorité c'est vrai, auxquels nous donnons satisfaction. »

Jusqu'à lors directrice de la rédaction de « Synergences hebdo », Séverine Chiron a été promue directrice générale de l'Agence pour la promotion du Choletais, l'établissement public qui édite l'hebdomadaire intercommunal. Elle remplace Patrice Brault qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Géré en régie depuis 2009, le parc de la Meilleraie va entrer dans le giron de Cholet sports loisirs le 31 décembre 2020. La structure a déjà en charge Glisséo, le Cisca et le golf. Cette décision est prise dans la perspective d'agrandissement et modernisation du parc de la Meilleraie, avec notamment la création d'une salle de spectacle. « La structuration administrative et technique n'apparaît plus suffisamment dimensionnée », indique l'AdC. De la même manière, le nouveau centre aquatique Lysséo, à Lys-Haut-Layon, sera géré par Cholet sports loisirs. Anne Hardy a suggéré que, compte tenu de ces nouvelles prérogatives, le conseil d'administration, actuellement de 7 élus et 5 membres désignés, soit élargi. « Il a été désigné au début de cette mandature pour six ans, on ne peut pas le changer maintenant », a taclé Gilles Bourdouleix.

Gabriel BOUSSONNIÈRE

Le Courrier de l'Ouest – Mercredi 18 novembre 2020